Mise en ligne : 28 mai 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

SUCRERIES D'US ET DE MAGNY, Vexin

Paul CORBIN (1862-1926)

Polytechnicien, il débute dans le sucre à Magny-en-Vexin,
et se diversifie dans la pâte à papier bilsufite en Isère (1889).
www.entreprises-coloniales.fr/Corbin_&_Cie-Lancey.pdf
Il bifurque vers l'électrochimie et l'électrométallurgie
comme administrateur délégué de la Société des forces motrices et usines de l'Arve
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Forces_motrices_Arve.pdf
et de la Société de produits électro-chimiques et métallurgiques des Pyrénées
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Arreau_1916-1914.pdf
Il invente la cheddite et dirige la Société universelle d'explosifs
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Universelle_d_Explosifs.pdf
et ses filiales étrangères :
Société franco-italienne d'explosifs cheddite,
Société suisse d'explosifs cheddite et dynamite,
Société hydro-électrique de Villeneuve
Il introduit en France la stéréotopographie (1919),
fonde la Société industrielle de la grande pêche en Mauritanie
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Industrielle_Grande_Peche.pdf

préside la Société d'optique de précision
et administre l'institut d'optique.
Officier de la Légion d'honneur du 17 janvier 1920.

Marié en 1898 à Marie Lederlin,
fille du célèbre patron de la Blanchisserie et teinturerie de Thaon.
Dont, notamment : Pierre et Charles, ambassadeur de France.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE
Dépôt au greffe. — Actes de sociétés.
(*Journal officiel de l'Empire français,* 23 août 1889)

P. Corbin et Cie, sucrerie de Magny, r. Tronchet, 3. (Acte Me Delapalme, notaire, 19 août.)

(*Archives commerciales de la France,* 3 juillet 1889)

Paris. — Transfert de Magny (Seine-et-Oise), à Paris, boul. Haussmann, 155, du siège social de la Société en commandite par actions Paul CORBIN et Cie, dite Sucrerie d'Us et Magny. — Délib. du 15 juin 1889. — *D*.

(*Archives commerciales de la France,* 27 juillet 1889)

Pontoise. — Transfert de Magny à Paris, 155, bd. Haussmann, du siège de la société en commandite par actions Paul CORBIN et Cie dite sucreries d'Us et de Magny et autorisation donnée à M. Corbin, gérant, de remplir les fonctions et de prendre le titre d'administrateur de la société. — Délibération du 15 juin 1889.

Sucreries d'Us et de Magny,
société en commandite par actions Paul Corbin et Cie
(*Paris-Capital,* 9 mars 1892)

Suivant délibérations prises par l'assemblée extraordinaire en date du 20 janvier 1892, diverses modifications ont été apportées aux statuts :

La durée de la société est prorogée de vingt années, à partir du 15 août 1893.

Pendant toute la durée de la prorogation de la société, M. Paul Corbin se réserve la faculté de se retirer de la société le 1er août de chaque année.

Indépendamment des sucreries d'Us et de Magny, M. Paul Corbin est autorisé : 1° à remplir les fonctions d'administrateur de la Société anonyme de Fabriques de sucre ; 2° à créer ou acheter une ou deux autres fabriques de sucre, représentant chacune, au maximum, un capital égal à celui de la société actuelle.

Dans le cas où le capital à souscrire pour ces nouvelles usines ne serait pas entièrement couvert par les actionnaires, M. Paul Corbin aurait le droit de prendre pour son compte personnel et par préférence, la part de ceux qui auraient renoncé à souscrire au nombre d'actions leur revenant.

Il est décidé que le fonds de prévoyance, institué par l'assemblée générale du 17 décembre 1879, continuera à être alimenté par des prélèvements sur les bénéfices, de manière à atteindre, avec le fonds d'amortissement, un chiffre an moins égal à celui du capital social, c'est-à-dire à 800.000 francs au minimum.

(*Archives commerciales de la France,* 9 juillet 1913)

Paris. — Modifications et prorogation jusqu'au 31 juil. 1933. — Soc. Paul CORBIN et Cie (Sucreries d'Us et de Magny), 104, av. des Champs-Élysées. — La dénomination devient Paul CORBIN et fils et Cie. — Capital fixé à 800.000 fr. — 16 juin 1913. — *D.*

Annuaire industriel, 1925 :

CORBIN (Paul) et fils et Cie, SUCRERIES d'US et de MAGNY, 104, av. des Champs-Élysées, Paris, 8e. T. Elys. 17-59. Cap. 2.000.000 fr. Usines à Us et à Magny-en-Vexin (S.-et-O.).

T. Us 1. – Bureau, 26, r. La Trémoille, Paris, Dépôt : 20, r. Jules-César, Paris.

Fabrique de sucre et de produits mélassés. (11-Z-4694).

NÉCROLOGIE
Paul Corbin
(*Le Temps,* 28 mars 1926)

Nous apprenons la mort de M. Paul Corbin, décédé dans sa 83e année, en son domicile, avenue des Champs-Élysées, 104. Il était le père de MM. Pierre[1] et Charles Corbin. Les obsèques auront lieu lundi 29 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, où l'on se réunira. Le présent avis tient lieu d'invitation.

(*Archives commerciales de la France,* 9 juillet 1926)

Paris. — Modification. — Soc. Paul CORBIN et fils et Cie, sucreries d'Us et de Magny, 104, av. Champs-Élysées. — Transfert du siège 26, La Trémoille. — Capital fixé à 2.500.000 fr. — *D*.

(*Archives commerciales de la France,* 22 janvier 1934)

PARIS. — Modification aux statuts. — Soc. Pierre CORBIN et Cie, Sucreries d'Us et de Magny, 26, rue de La-Trémoille.

Annuaire industriel, 1938 :

CORBIN (Pierre) et Cie, bureaux : 26, r. La-Trémoille, Paris, 8e. T. Elys. 80-54. — Fabrique à Us (S.-et-O.).

Sucre et produits mélassés. (11-Z-4694).

---

[1] Pierre Cottreau : marié en 1907 avec Hélène Cottreau, fille de Maurice Cottreau, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Témoin du marié : le baron Brincard et M. Milcent, ses oncles. Membre du conseil de surveillance de la Société industrielle de la grande pêche à Port-Étienne (Mauritanie) : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Industrielle_Grande_Peche.pdf